

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 0

Reçu en Préfecture le :

Date de mise en ligne : 19/07/2022

certifié exact,

**Séance du mardi 12 juillet
2022
Qe-2022/7**

Aujourd'hui 12 juillet 2022, à 14h11,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17h10 à 17h21

Etaient Présents :

Madame Alexandra SIARRI présente jusqu'à 17h45

Excusés :

Question écrite proposée par Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS A propos des sens de circulation dans le secteur Tondeu-Louis Mie-Belleville

Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Conseiller municipal, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Maire,

Depuis un mois, l'expérimentation de nouveaux sens de circulation dans le secteur de la rue du Tondeu s'est achevée. La modification des sens de circulation de la rue du Tondeu a entraîné une hausse des accidents et des infractions au code de la route. Les temps de trajet sont rallongés et le trafic est en hausse dans les rues Louis Mie et Belleville. L'accès au centre-ville depuis les boulevards est rendu plus difficile. En outre, les commerces du carrefour Tondeu – Louis Mie – Belleville connaissent une baisse importante de la fréquentation.

Pour notre part, nous compilons près de 1500 témoignages de riverains mécontents de cette mesure, réunis par une pétition initiée par les commerçants du quartier. Les riverains, professionnels comme habitants, reprochent à la municipalité le caractère unilatéral des mesures prises et l'absence d'écoute de la part du maire de quartier.

Lors du dernier Conseil municipal, je vous appelais à dresser un bilan de cette expérimentation ou, du moins, à nous présenter un calendrier. Votre adjoint en charge du quartier Saint-Augustin, Tauzin, Alphonse Dupeux m'avait répondu, de manière évasive, qu'une réunion de restitution devait être organisée au début du mois de juillet. Cette réunion a-t-elle été tenue ? Quelles sont les conclusions livrées ?

Par ailleurs, il y a quelques jours les riverains ont pu constater la pose d'un compteur de véhicules au niveau du croisement Tondeu / Louis Mie / Belleville. Dans quel cadre s'inscrit la pose de ce compteur ? Doit-on comprendre que l'expérimentation se poursuit par l'accumulation de nouvelles données ?

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 12 juillet 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS